



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE**

**AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ**

## **AVIS PUBLIC**

---

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Ce mémorandum est pour vous informer qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal **le lundi 6 juillet 2020 20h.**

En vertu des directives du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec concernant les mesures de prévention à mettre en place dans les organisations municipales pour contrer la propagation du coronavirus COVID-19 et pour assurer la bonne gouvernance, les assemblées du Conseil municipal se dérouleront jusqu'à nouvel ordre à huis clos et seront enregistrées avec l'application de conférence ZOOM. Elles seront téléversées dans les jours suivants sur la page Facebook de la Municipalité.

**DONNÉ** à Saint-Épiphane, le 29<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt (2020).



**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.**  
**Directeur général – secrétaire-trésorier**

---

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville  
220, rue du Couvent, Saint-Épiphane, G0L 2X0  
[www.saint-epiphane.ca](http://www.saint-epiphane.ca)

Téléphone : 418-862-0052  
Télécopieur : 418-862-7753  
Courriel : [bureau@saint-epiphane.ca](mailto:bureau@saint-epiphane.ca)

*S'UNIR POUR PROSPÉRER!*

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

---

**JE**, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphan, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 29<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt (2020).



**Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.**  
Directeur général – secrétaire-trésorier